



## Marie FONDACCI GUILLARME

PF V : 01 - 21  
Révision : 01  
MAJ : 23/11/2021

### *Prestataire de formation*

*Spécialisée en droit immobilier, droit de l'urbanisme et de la construction, fiscalité immobilière, transaction et gestion locative, techniques du bâtiment et architecture.*

## PROGRAMME DE FORMATION LOI ALUR - MODULE GESTION

---

**Durée :** 14 heures réparties en 2 journées (sur la base d'une journée de 7 heures)

**Dates :**

**Lieu :**

**Public :** Dirigeants et collaborateurs d'agences immobilières

**Pré Requis :** Connaissances du secteur immobilier

**Tarifs :** 250 €/Jour/personne à partir de 2 participants  
350 €/Jour pour une formation individuelle

**Objectifs pédagogiques :** A l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de :

- Gérer un portefeuille de clients en autonomie
- Maîtriser les techniques de l'immobilier

**Moyens pédagogiques :**

- Entretien préalable et questionnaire préparatoire
- Test de connaissance en tour de table
- Apports théoriques avec un support papier ou support dématérialisé
- Exercices pratiques et mises en situations
- Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues
- Présentation de la formation avec la mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés

**Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats :**

- Emargements signés ou attestations de présence
- Tests QCM et quizz tout au long de la formation dans le but de valider les acquis

**Modalités d'évaluation :**

Marie FONDACCI GUILLARME – 24 rue David d'Angers – 83000 TOULON

N° Portable : 06 78 65 73 72 – [fondaccigm@gmail.com](mailto:fondaccigm@gmail.com)

Prestataire déclaré n°93.830611.183 auprès de la Préfecture PACA.

N° SIRET : 33503109200117 – APE 8542Z



## Marie FONDACCI GUILLARME

PF V : 01 - 21  
Révision : 01  
MAJ : 23/11/2021

### *Prestataire de formation*

*Spécialisée en droit immobilier, droit de l'urbanisme et de la construction, fiscalité immobilière, transaction et gestion locative, techniques du bâtiment et architecture.*

- Contrôle de connaissance à l'issue du module de formation
- Délivrance d'une attestation avec validation partielle ou totale des objectifs

### **Modalités pédagogiques adaptées aux personnes handicapées**

« S'engager pour prendre en compte une situation de handicap, conformément à la loi Handicap du 11 février 2005 ».

Nous sommes sensibles à la question du handicap et conduisons quotidiennement une réflexion sur notre organisation et nos pratiques pédagogiques.

Nous travaillons ainsi à la mise en place de solutions adaptées et nous entourons de "partenaires ressources handicap" pour vous accompagner au mieux, lorsqu'un appui extérieur est nécessaire.

Ces structures spécialisées nous aident à identifier les dispositions à prendre, afin de sécuriser le parcours de formation aux PSH.

Nous vous demandons de nous informer de toutes formes de handicap, pour nous permettre de mettre en place des solutions adaptées.

### **CONTENU PEDAGOGIQUE :**

#### ➤ **LE STATUT DES PROFESSIONS IMMOBILIÈRES :**

- La Profession d'Agent Immobilier – Loi Hoguet
- Le règlement général sur la protection des données – RGPD
- La lutte contre le blanchiment d'argent – TRACFIN
- La non-discrimination

#### **LE BAIL COMMERCIAL :**

- Le Décret du 30/09/1953 modifié par la loi PINEL du 18/06/2014
- Comparatif :

**Marie FONDACCI GUILLARME – 24 rue David d'Angers – 83000 TOULON**

**N° Portable : 06 78 65 73 72 – [fondaccigm@gmail.com](mailto:fondaccigm@gmail.com)**

**Prestataire déclaré n°93.830611.183 auprès de la Préfecture PACA.**

**N° SIRET : 33503109200117 – APE 8542Z**



## Marie FONDACCI GUILLARME

PF V : 01 - 21  
Révision : 01  
MAJ : 23/11/2021

### *Prestataire de formation*

*Spécialisée en droit immobilier, droit de l'urbanisme et de la construction, fiscalité immobilière, transaction et gestion locative, techniques du bâtiment et architecture.*

- Pas de porte
- Fonds de commerce
- Droit au bail
- La forme du bail
- Le dépôt de garantie
- La durée de la location
- La révision du loyer
- Le déplafonnement
- Le renouvellement du loyer
- La fin du bail
- L'indemnité d'éviction
- Les baux :
  - Le bail spécifique
  - Le bail tous commerces
- Les obligations du bailleur
- Les obligations du locataire
- Dérogation pour le locataire qui part à la retraite

### ➤ **LE BAIL PROFESSIONNEL**

- Sa réglementation
- Sa durée
- Les obligations du locataire
- Les obligations du bailleur
- Le préavis donné par le locataire ou le bailleur

Marie FONDACCI GUILLARME – 24 rue David d'Angers – 83000 TOULON

N° Portable : 06 78 65 73 72 – [fondaccigm@gmail.com](mailto:fondaccigm@gmail.com)

Prestataire déclaré n°93.830611.183 auprès de la Préfecture PACA.

N° SIRET : 33503109200117 – APE 8542Z